

Sommaire



2 Zoom sur les Conseils municipaux



3 Citoyenneté

4 Petite enfance

Mise en place d'un plan d'actions concrètes dès la rentrée



6 Une charte pour la restauration scolaire

7 La vie des écoles

8 Collège

Ouverture d'une classe d'intégration aux handicapés visuels



10 Rugby

Maxi saison pour les minimes

11 Etat civil

12 Tribune libre



12 16 La vie au Mesnil



AGENDA

Encarté dans ce bulletin :

manifestations et animations de septembre à décembre

Parmi les RV importants :

- Forum des associations samedi 05/09
- Accueil des nouveaux arrivants samedi 19 septembre à 14h30
- Mise à l'honneur des bacheliers samedi 19 septembre à 17h30
- Journées du patrimoine samedi 19 et dimanche 20 septembre



Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.

Séance du 12 mars 2009

- ◆ Débat d'orientation budgétaire ; demande de subvention au Conseil général pour le programme triennal de voirie 2009/2011 ; rapport d'activité 2007 du SYMEN*.

Séance du 30 mars 2009

- ◆ Toutes les délibérations financières traditionnelles ont été adoptées : reprise anticipée des résultats, subventions aux associations, taux des 4 taxes, taux de la taxe "ordures ménagères", budget primitif 2009, information sur les marchés publics.
- ◆ Création d'emplois saisonniers pour l'été ; demande de subvention au PNRHVC* pour le bornage de chemins ruraux ; modification des statuts du SIDOMPE*.
- ◆ Délibérations concernant la petite enfance : autorisation au Maire de lancer toutes procédures et demandes de subventions pour la création de places d'accueil régulier et occasionnel pour les enfants de 0 à 6 ans au Conseil régional, Conseil général et à la CAF* ; autorisation au Maire pour demander une subvention au Conseil général pour les équipements de signalétique du Ramasse Loustics ; transfert des enfants de la classe de maternelle du Bourg à la maternelle de Champmesnil, et fermeture de la maternelle du Bourg.

Séance du 29 avril 2009

- ◆ Délibérations permettant d'indemniser le personnel travaillant le jour des élections européennes ; rapport d'activité du SIDOMPE* ; dissolution de SMGSISLI* et clés de répartition de la liquidation comptable ; modification des statuts du SIAC*.
- ◆ Le Conseil municipal a également travaillé sur l'étude en cours du Plan de Parc, en vue de la révision de la Charte du PNRHVC*.

Séance du 14 mai 2009

- ◆ Suite à des créations de postes, pour nommer des agents ayant été promus, un certain nombre de postes laissés vacants ont été supprimés ; les modalités pour la journée solidarité ont été définies ; la nouvelle carte scolaire a été adoptée ; dans le cadre de la réorganisation de la halte-garderie, un poste d'infirmière a été supprimé ; une demande de subvention a

été demandée au Conseil général pour le déficit de la navette 036-05 ; demande de subvention au Conseil régional pour les équipements du Ramasse Loustics.

Séance du 25 juin 2009

- ◆ Les rapports sur les déchets et le service assainissement ont été présentés ainsi que toutes les délibérations financières liées aux comptes administratifs tant pour la commune que pour les budgets annexes "eau potable et assainissement" ;
- ◆ autorisation donnée au Maire pour signer le nouveau marché de nettoyage des bâtiments communaux ;
- ◆ bilan de la formation des élus ;
- ◆ ouverture d'un poste pour nommer un ASVP* gardien de police municipale, suite à la réussite au concours ;
- ◆ plusieurs délibérations concernant le scolaire et la petite enfance : augmentation des tarifs étude et restaurant scolaire, désaffectation de l'école maternelle du Bourg pour y créer la maison de la petite enfance, création d'un poste d'éducatrice petite enfance et fermeture en conséquence d'un poste d'infirmière à la halte-garderie, création de contrats d'apprentissages CAP petite enfance ;
- ◆ autorisation au Maire de signer un avenant prolongeant d'un mois le marché actuel et le marché pour la gestion de structures petite enfance, adoption des tarifs pour ces structures et création des régies correspondantes.

* ASVP : Agent de sécurité de la voie publique
SYMEN : Syndicat mixte de l'étang des Noës.
SIDOMPE : Syndicat intercommunal de destruction des ordures ménagères et de production d'énergie.
PNRHVC : Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.
SMGSISLI : Syndicat mixte de gestion du service intercommunal de secours et de lutte contre l'incendie.
SIAC : Syndicat intercommunal d'assainissement de la Courance.
CAF : Caisse d'allocation familiale.

Prochains Conseils municipaux

- ◆ 10/09/2009 à 21 h
- ◆ 22/10/2009 à 21 h

En bref

Aménagement de la zone NA2 dite les Marnières de Rodon,

- ◆ une réunion publique d'information aura lieu le 9 septembre à 19h au CLC,
- ◆ l'enquête publique se déroulera du 10 septembre au 10 octobre 2009 ; le commissaire enquêteur recevra les jours suivants :
 - mardi 15 septembre de 8h45 à 11h45,
 - jeudi 1^{er} octobre de 16h à 19h,
 - samedi 10 octobre de 9h à 11h45.

Réhabilitation de l'ancien site de la société Automotive Lighting

Afin de redonner vie à cet espace, route de Lévis-Saint-Nom, une réhabilitation est en cours, en conformité avec les recommandations de la DRIRE (voir détails sur le site internet de la mairie).

Découpage électoral

"Ayant pris connaissance du projet de découpage électoral de notre Canton dans le Parisien du 7 juillet, j'ai immédiatement pris contact avec nos élus (Député, Sénateur), pour leur faire part de mon étonnement et de mon désaccord tant sur le découpage du canton, que sur la façon de procéder n'ayant été ni contacté, ni informé. Je trouve tout cela navrant.

Il m'a été répondu quelques jours plus tard qu'il s'agissait d'un projet (à mon avis déjà ficelé car paru au J.O.) et je suis dans l'attente de plus amples informations notamment sur les moyens de recours ! Nous serions rattachés aux communes de St Cyr, Trappes, Elancourt et La Verrière."

Jean Créno

Nouvel équipement pour le ramassage des poubelles

A l'occasion de la livraison d'un nouveau camion de ramassage des poubelles, les responsables d'exploitation de la Sepur ont précisé qu'il subsistait quelques problèmes de collectes sur la commune (erreurs de jour de sortie des poubelles, de contenu, etc.). Nous vous invitons à (re)consulter :

- ◆ le dossier paru à cet effet dans le bulletin n°45 (décembre 2008)
- ◆ et le site internet www.lemesnilsaintdenis.fr sur lequel toutes les dates, zones et détails sont précisés.



Un 8 mai célébré avec les jeunes

La commémoration du 64^e anniversaire du 8 mai 1945 nous laissera cette année un agréable souvenir. En effet, le principal du collège Philippe de Champaigne, Christophe Millot a souhaité s'associer à la municipalité pour célébrer cet événement.

C'est ainsi que 4 élèves de 3^e, Maxime Bortoluzzi, Wail Amaouch, Olivier Courty et Tidjani Setti sont venus au pied du monument aux morts lire les textes et les poèmes choisis avec leur professeur d'Histoire-Géographie et Education civique, Madame Tison. Ils ont alors, comme Monsieur Grandguillot, Président de l'Amicale des Anciens Combattants, comme Monsieur Jean Créno, Maire du Mesnil-Saint-Denis, à leur manière et avec une grande dignité, rendu hommage à tous ces Morts pour la France.



Les scouts du Mesnil ont ensuite assuré le relais pour le dépôt des gerbes. Monsieur Jean Créno a déposé une gerbe au nom de la municipalité, Monsieur Gérard Grandguillot, au nom de l'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil et de la Verrière, Monsieur Duval, en qualité de président de la FNACA.

Le colonel Reeb représentait les CVR (combattants volontaires de la Résistance).

Une petite dizaine d'écoliers, délégués des trois écoles élémentaires de notre commune a, à son tour, déposé quelques fleurs coupées au pied du monument.

Nous saluons l'initiative de Monsieur Millot qui, par son action et celle de ses élèves a largement contribué à perpétuer le souvenir. Nos enfants doivent savoir et comprendre la signification de ces célébrations et il est de notre devoir d'adultes d'assurer cette pérennité. Merci d'avoir ouvert la voie.

1^{re} cérémonie de la citoyenneté

Le décret Présidentiel n°2007-168 paru au journal officiel du 9 février 2007 a institué une cérémonie de citoyenneté. Soucieux de développer la participation à la vie citoyenne locale et de redonner du sens et de la valeur à l'acquisition des droits civiques et politiques, nous avons donc invité le 14 mai 2009, et pour la première fois dans l'histoire de notre commune, nos jeunes et nouveaux électeurs à une cérémonie de la citoyenneté mise en place par le Président Nicolas Sarkozy.

Cette cérémonie consiste à rassembler les jeunes de la commune ayant atteint l'âge de 18 ans au 28 février 2009 afin de leur remettre de manière solennelle leur carte d'électeur et de leur lire les droits et les devoirs que cette majorité implique.

82 invitations avaient été adressées et 32 réponses nous étaient parvenues. 24 jeunes (dont un papa venu représenter sa fille) nous ont fait le plaisir d'être présents. Le Maire, Jean Créno, a tout d'abord adressé ses remerciements à tous ces jeunes qui ont choisi d'assister à cette cérémonie en se libérant de contraintes scolaires ou familiales.

Il a précisé que l'acquisition par un jeune de sa première carte d'électeur représentait une étape importante de la vie et que pour cette raison, la commune du Mesnil-Saint-Denis avait choisi de célébrer cet événement (non obligatoire). Le Maire a profité de l'occasion pour rappeler quelques principes fondamentaux de la République et lire les droits et les devoirs de tous ces jeunes devenus citoyens majeurs.

Chaque invité a ensuite été appelé individuellement auprès de monsieur le Maire qui lui a remis personnellement sa carte d'électeur et un extrait du livret du citoyen. Une photo individuelle a été faite lors de la signature de sa carte et lui sera envoyée sur son adresse internet.

Cette cérémonie s'est clôturée par un rafraîchissement.



Mise en place d'un plan d'actions concrètes,

Le Mesnil Saint Denis compte autant de personnes de plus de 60 ans que de jeunes couples avec enfants. Le taux d'activité des femmes y est très élevé (proche de 90%). Permettre à ces familles de faire garder leurs enfants est donc l'un des challenges de la commune.

Dessiner l'organisation des différents modes de garde à court, moyen et long terme a constitué l'un des gros dossiers de ces derniers mois.

Un plan "petite enfance" a été élaboré après analyse de l'existant, rencontres avec tous les partenaires institutionnels (Conseil général, CAF, PMI,...), recueil des avis des professionnels locaux et des familles. Voici la composition de ce plan :



1/ Crèche en 2009/2010

Poursuite de l'activité dans les locaux actuels situés au Foyer Départemental Sully de fin août 2009 à fin juillet 2010, pour 18 berceaux. Gestion par La Maison Bleue.

Inscription obligatoire sur liste d'attente en mairie.

2/ Halte-garderie en 2009/2010

Afin de répondre aux obligations légales en matière de garde des jeunes enfants, reprise de la structure en gestion communale avec embauche de :

- ◆ 2 éducatrices de jeunes enfants dont une directrice,
- ◆ 2 stagiaires CAP petite enfance, en formation par alternance.

Ouverture: les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h hors vacances scolaires.

Capacité: 18 berceaux (réduite à 12 de 11h20 à 13h pour les repas).

Tarifs: application du barème de la CNAF.

Pourquoi un Relais d'assistantes maternelles (RAM) ?

Nous comptons 25 assistantes maternelles en activité sur la commune. Elles offrent une capacité d'accueil pour 75 enfants environ. C'est une activité libérale qu'elles exercent souvent dans la solitude.

Lors d'une première réunion en mairie en novembre, puis une seconde en avril, en présence de la Directrice du Territoire d'action sociale du Sud-Yvelines, du médecin et des infirmières-puéricultrices de PMI, elles ont exprimé le désir d'être aidées et soutenues.

Elles aimeraient à la fois pouvoir rencontrer plus facilement les services qui les encadrent et qui leur accordent leur agrément (PMI) et avoir un lieu pour organiser mensuellement une rencontre thématique avec ou sans les enfants qu'elles gardent.

Bref, elles veulent rompre l'isolement et créer une dynamique d'entraide et de formation pour leur métier.

La diversité des modes de garde est indispensable dans une commune. Le métier d'assistante maternelle doit être encouragé et nous devons créer des vocations pour remplacer celles qui vont prendre leur retraite.

Le RAM sera un outil pour développer l'aide qui doit leur être apportée.

Pourquoi un Lieu d'accueil parents enfants (LAPE) ?

On ne naît pas parent, on le devient et on découvre les angoisses, les questions sur les méthodes éducatives, l'alimentation, etc.

Beaucoup de Mesnilois arrivent dans notre région pour le travail, leur famille est éloignée, en province, voire à l'étranger. Dans ce cas, sur quelle aide compter ?

Le LAPE est un lieu animé par des professionnels (psychologue, psychomotricien, ...) pour aider à la parentalité et permettre aux futurs et jeunes parents de se rencontrer, de créer des dynamiques de réseau, favoriser la convivialité.

En concevant "la Maison de la petite enfance", il nous a semblé indispensable de mettre en place cet outil d'aide à la parentalité.

Evelyne Aubert

Permanences des puéricultrices de PMI

Mesdames Chefdeville et Rivière
Cabinet médical
17, rue du Lac aux Belles

Pour peser les bébés, répondre aux interrogations des jeunes mamans, renseigner les familles sur les modes de garde, aider les assistantes maternelles.

Septembre

- ◆ Vendredi 4 de 9h à 12h
- ◆ Vendredi 18 de 9h à 12h
- ◆ Vendredi 25 de 13h30 à 16h30

Octobre

- ◆ Vendredi 2 de 9h à 12h
- ◆ Vendredi 9 de 13h30 à 16h30
- ◆ Vendredi 16 de 9h à 12h
- ◆ Vendredi 30 de 13h30 à 16h30

Novembre

- ◆ Vendredi 6 de 9h à 12h
- ◆ Vendredi 13 de 9h à 12h
- ◆ Vendredi 20 de 13h30 à 16h30
- ◆ Vendredi 27 de 13h30 à 16h30

Décembre

- ◆ Vendredi 4 de 9h à 12h
- ◆ Vendredi 18 de 9h à 12h

dès la rentrée.

Inscriptions: sur place 17, rue du Lac aux Belles, **lundi 31 août** et **mardi 1^{er} septembre** de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Réunion de rentrée: samedi 12 septembre à 10h à la halte-garderie

3/ Création d'un multi-accueil et d'une micro-crèche en 2010

Les modes de vie ont changé, les familles ont principalement besoin de faire garder leurs enfants pendant leur temps de travail (c'est ce qu'on appelle la garde régulière), les demandes de gardes occasionnelles sont moins nombreuses. C'est pourquoi il a été jugé préférable de réunir en un seul lieu les lits de crèche et ceux de halte-garderie afin d'élargir les possibilités de garde régulière.

Les locaux de la maternelle du Bourg laissés vacants permettront de réaliser "la Maison de la petite enfance" qui comprendra:

- ◆ un multi-accueil de 35 places,
- ◆ un "Relais d'assistantes maternelles", à partager avec d'autres communes,
- ◆ un "Lieu accueil parents enfants".

Les locaux de la halte-garderie deviendront une micro-crèche pouvant accueillir 9 enfants dès septembre 2010.

4/ Création d'une seconde micro-crèche en 2012

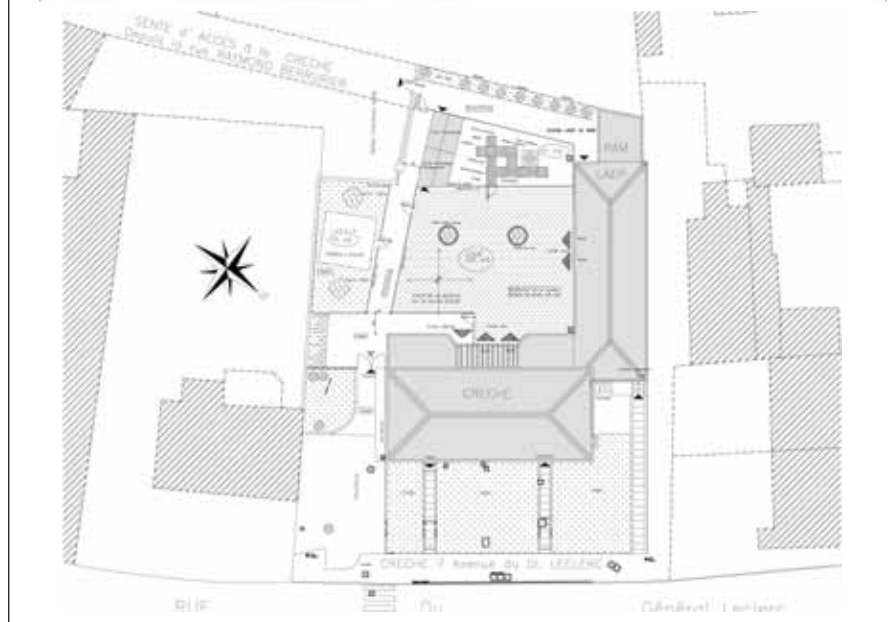
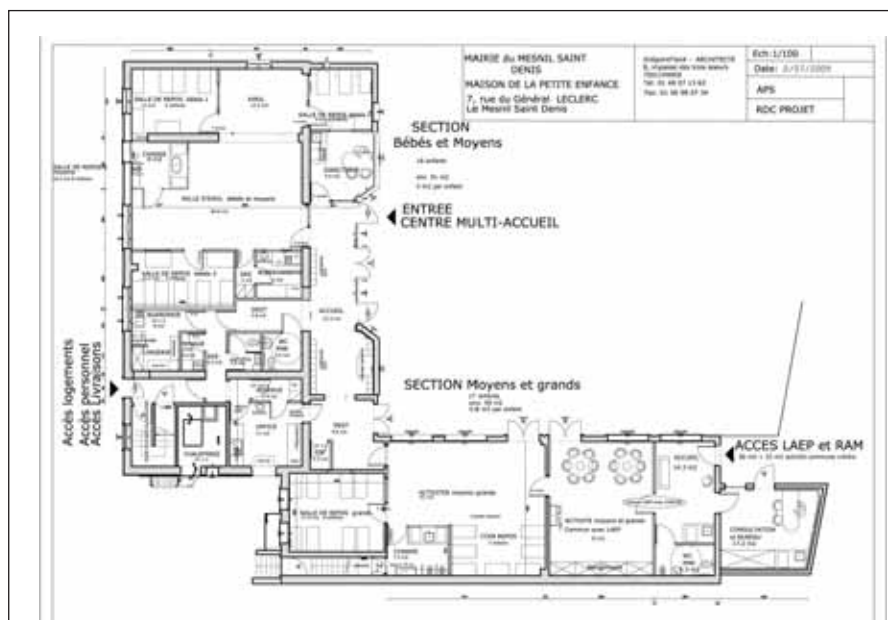
Dans le cadre de la création d'une nouvelle zone d'habitation avenue de Breteuil, des locaux seront réservés pour cette autre micro-crèche.

L'appel d'offres permettant la gestion en délégation de prestation de service de "la Maison de la petite enfance" et des micro-crèches a été lancé en avril. C'est La Maison Bleue (le prestataire actuel pour la crèche située au Foyer Sully) qui a remporté ce marché.

Dans le même temps, l'appel à candidatures pour désigner l'architecte chargé de concevoir "la Maison de la petite enfance" était également lancé. C'est le cabinet de Monsieur Grégoire Tisné qui a été désigné.

Ainsi le dossier de demande de subventions a été envoyé comme prévu début juillet. Les travaux commenceront début janvier pour une ouverture de la structure fin août 2010.

Nous vous présentons les plans d'aménagement, susceptibles d'évoluer. Ils ont été étudiés avec l'avis du médecin de PMI, du gestionnaire de La Maison Bleue et ont été soumis aux services vétérinaires.



Evelyne Aubert

Une charte pour la restauration scolaire

Les parents travaillent, la majeure partie des élèves déjeune à la cantine. C'est donc près de 600 repas qui sont servis quotidiennement dans nos restaurants scolaires. Quels sont les moyens mis en place pour assurer ce service essentiel à la santé de nos enfants ?



Composition et fabrication des repas

Tous les 2 mois, la commission "menus" examine les propositions de repas élaborées par le nutritionniste de notre prestataire RGC.

Ces propositions répondent aux normes en vigueur en matière d'équilibre alimentaire, de grammage et de sécurité sanitaire.

Les représentants des parents d'élèves sont invités à participer à ces commissions qui se déroulent le mercredi après-midi. Il est dommage que leurs sièges soient souvent vides !

Prochaine commission : mercredi 14 octobre 2009 à 14h30 en mairie.

Les repas sont préparés à la cuisine centrale du collège Philippe de Champaigne. Ils sont livrés en "liaison chaude", ce qui permet de servir des menus "comme à la maison".

Le bio n'est pas encore introduit, mais les légumes et les fruits frais sont privilégiés. Leur approvisionnement se fait via une

centrale d'achat de la région parisienne, c'est-à-dire en circuit court, ce qui est bon pour l'environnement !

Un thème annuel permet des animations : chaque mois un menu développe le thème choisi et essaye de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants.

Animation et surveillance

Si le temps du repas doit être un moment de détente, il doit également permettre à chaque enfant de déjeuner dans le calme, ce qui n'a rien de simple lorsque chaque service doit accueillir entre 80 et 100 enfants en élémentaire !

◆ Organisation en maternelle :

Deux personnes dans chaque école maternelle sont chargées de la préparation de la salle, du service et du nettoyage. Les ATSEM aident les enfants à manger, leur servent à boire, les surveillent et leur proposent des animations calmes après le repas.

◆ Organisation en élémentaire :

Avec la réforme Darcos, le temps de déjeuner a été allongé d'une demi-heure et une nouvelle organisation a été mise en place depuis septembre 2008. Une formation a été proposée aux personnels et des réunions trimestrielles ont permis de faire régulièrement le point et de réajuster si nécessaire.

Les repas sont servis en 2 services :

- le premier à 11h30 pour les plus jeunes ainsi que pour les élèves qui participent à l'aide personnalisée faite par les enseignants à 12h45,
- le second à 12h30 pour les autres élèves.

En salle, les enfants sont accueillis par :

- 3 personnes qui sont chargées de la préparation de la salle, du service et du nettoyage,
- 3 personnes qui vérifient que tous les inscrits sont présents, aident les enfants à manger, leur servent à boire, les surveillent et veillent au bon déroulement du repas.

En cour de récréation, les enfants sont accueillis par :

- 3 animateurs du Centre de Loisirs et Garderies auquel a été délégué la surveillance de cour et l'organisation d'ateliers de temps calmes (lecture, écoute musicale, jeux, etc.) pendant la coupure du déjeuner.

Rien de tout cela n'est simple et les problèmes, dus au nombre, sont à régler au quotidien. Afin de normaliser les rapports entre enfants et adultes, plusieurs réunions avec les parents d'élèves se sont déroulées au cours de l'année.

Réel partenaire de la collectivité, à notre demande, le prestataire RGC a édité un dépliant comprenant la "charte de vie" mise au point à partir des propositions des parents, du personnel et d'un travail effectué avec les enfants.

Ce dépliant sera distribué à toutes les familles à la rentrée de septembre 2009. La "Charte de vie" sera affichée dans toutes les salles de restauration scolaire. Afin de poursuivre le soutien apporté au personnel, tant communal que C.L.G., de nouvelles formations seront proposées au cours de l'année.

Evelyne Aubert

La vie des écoles

Tout au long de l'année, dans le cadre des projets d'école, sorties et animations pédagogiques viennent compléter l'apprentissage des programmes nationaux. Source de découvertes, cette autre façon d'apprendre est soutenue et aidée par la commune et la Caisse des Ecoles qui attribuent des crédits spécifiques aux écoles.

Petit aperçu en photos

La maternelle du Bourg a travaillé toute l'année sur le cinéma : découverte de film au cinéma des 7 mares, intervention d'une professionnelle du montage et réalisation de 2 films projetés en fin d'année au ciné7 de Maurepas.



▲ "Mimi la souris" réalisé par les petits de Mme Hurstel.



▲ "les escargots" réalisé par les moyens et les grands de Mme Prats.

La maternelle du Bois du Fay est allée (entre autre) à la ferme et les grands ont fait une grande sortie vélo de l'école à Lévis-Saint-Nom, en passant par la ferme de Beaurain. ▼ ▶



La maternelle Champmesnil s'est rendue à la Serre aux Papillons. L'école élémentaire Champmesnil a fait plusieurs sorties dans le cadre de son projet d'école et les CM ont découvert les charmes de la capitale britannique.



▲ A l'école élémentaire Bois du Fay, les élèves ont participé au Crapauduc avec le Parc naturel régional, certains sont allés au Futuroscope, d'autres ont participé au printemps de la poésie et à un grand concours d'Haïku (savez-vous ce que c'est? et bien sachez que c'est l'art de l'illustration d'enveloppes qui doivent être expédiées et tamponnées, puis récupérées). ▶

Découvrez toute l'actualité de l'école du Bois du Fay sur son nouveau site internet:

www.ec-elem-bois-mesnil.ac-versailles.fr

Evelyne Aubert



L'école maternelle du Bourg ferme ses portes...

La fin d'une histoire et le début d'une nouvelle aventure!

Une rentrée scolaire se prépare plusieurs mois à l'avance. Dès le mois de janvier, les prévisions d'effectifs dessinent les contours de la prochaine année scolaire. Récit de quelques semaines de nuits blanches et de journées marathons qui ont mené à la difficile décision de fermeture.

Janvier 2009

Estimation des effectifs pour la rentrée 2009/2010 à partir du nombre de naissances déclarées en mairie pour l'année 2006 : les chiffres indiquent un gros risque de fermeture d'une classe à la maternelle de Champmesnil et une fermeture certaine à l'école maternelle du Bourg. Celle-ci ne comprendrait plus qu'une classe à 3 niveaux.

Le contact est pris tout de suite avec l'Inspection de la circonscription. Les chiffres sont comparés avec ceux des enseignantes: ils concordent.

Février 2009

Réunion de la commission de la carte scolaire pour les maternelles. Madame l'inspectrice, les directrices des 3 écoles, les présidents des 3 fédérations de parents d'élèves et l'adjoint au Maire examinent la situation.

A l'unanimité, il est décidé de faire une proposition à l'Inspection académique: transfert des effectifs de la maternelle du Bourg vers la maternelle de Champmesnil, ce qui permettrait de conserver 5 classes sur cet établissement. Un courrier dans ce sens est envoyé par la mairie à l'Inspection académique.

Mars 2009

Une réunion d'information est organisée pour les parents de l'école maternelle du Bourg afin de leur présenter la situation et la proposition faite à l'Inspection

Académique.

Le Conseil municipal informé lors de la séance du 12 mars prend, le 30 mars, à l'unanimité, la délibération nécessaire pour organiser le transfert des effectifs.

Avril/mai 2009

L'Inspection académique indique qu'elle a pris note de la demande de transfert des effectifs. Les postes d'enseignants correspondant sont ouverts.

Le 16 mai, les parents de l'école du Bourg sont invités à visiter la maternelle Champmesnil. Quelques jours plus tard, les enfants accompagnés des enseignantes et des ATSEM du Bourg découvrent à leur tour leur nouvel établissement.

Juin 2009

Enfin des bonnes nouvelles : les enseignantes du Bourg, Laurence Hurstel et Corinne Prats, sont toutes deux nommées à Champmesnil.

Les ATSEM et le personnel de service étant transférés sur Champmesnil, les élèves retrouveront des visages connus à la rentrée de septembre.

Le Conseil municipal prend le 25 juin une délibération demandant la désaffectation des locaux à Madame la Préfète, afin de pouvoir y installer la Maison de la Petite Enfance.

Bien que triste, la fermeture de l'école du Bourg permet la mise en place d'un nouveau projet: la Maison de la Petite Enfance. Ainsi ces murs qui ont vu passer tant de générations depuis l'ouverture de l'école communale resteront dédiés à l'enfance et à l'éducation.

Un grand merci à Mesdames Hurstel et Prats qui ont accompagné toute la procédure sans jamais l'entraver et ont été d'une aide précieuse dans les démarches envers les parents.

Evelyne Aubert

Ouverture d'une



A la rentrée de septembre, une classe UPI 3 va être ouverte au collège Philippe de Champagne. Il s'agit d'une Unité Pédagogique d'Intégration ayant pour mission d'assurer la scolarisation des élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire. Il existe quatre catégories d'UPI: celles destinées à accueillir des jeunes atteints d'un handicap mental (UPI 1), d'un handicap auditif (UPI 2), d'un handicap visuel (UPI 3), ou d'un handicap moteur (UPI 4). L'UPI accueille, en petits effectifs, des adolescents de 11 à 16 ans présentant des troubles importants des fonctions cognitives, motrices ou sensorielles. L'UPI du Collège Philippe de Champagne accueillera donc six enfants dès la rentrée 2009; la montée des effectifs se fera progressivement. Les enfants pourront arriver en taxi selon leur lieu d'habitation.

Cette création fait suite à la loi 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances. *"Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté"*. L'idée est que les "handicapés" puissent quitter les structures spécialisées



classe d'intégration aux handicapés visuels au collège



Le principal du collège, Christophe Millot, et son équipe ont accompli un travail formidable depuis 2 ans avec l'intégration de Valentin, jeune handicapé visuel. A la rentrée, ils accueilleront six adolescents déficients visuels dans une nouvelle classe spécifique. ▼

favoriser le processus d'intégration scolaire.

L'élève bénéficie donc d'un accompagnement :

- ◆ par le référent ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) désigné par l'inspecteur d'académie, qui veille au respect des actions préconisées dans le PPS,
- ◆ par le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD),
- ◆ par un auxiliaire de vie scolaire dans le cadre des enseignements en milieu ordinaire,
- ◆ par le prêt de matériel pédagogique adapté.

Caroline Kaplan

Pourquoi le collège Philippe de Champagne ?

Parce que le collège vit déjà une première expérience depuis deux ans avec Valentin, un enfant déficient visuel, habitant le Mesnil Saint Denis. Son intégration est parfaitement réussie. Les projets pédagogiques se sont construits avec lui, celui de la danse en particulier.

Parce que le principal Christophe Millot a suivi une formation spécialisée et qu'il a su insuffler à son équipe la motivation et la culture nécessaires. Monsieur Bontant, principal adjoint, Méline, assistante de vie scolaire (AVS), Madame Lacoste enseignante référente, l'équipe enseignante ont accompli un travail formidable avec Valentin et ont prouvé leurs compétences dans ce domaine lors de l'évaluation par deux Inspecteurs généraux de l'Education Nationale, en novembre 2008, du travail accompli au Collège Philippe de Champagne.

Parce que le collège Philippe de Champagne est un établissement ordinaire présentant une mixité sociale.

Monsieur Millot est conscient que tout cela implique des changements de mentalité. Mais il a plaisir à travailler pour l'avenir afin que ces situations deviennent normales dans 20 ans.

Il remercie particulièrement tous les membres de son équipe qui ont travaillé sur l'intégration de Valentin.

au profit de l'enseignement général et que leur scolarisation se fasse de façon ordinaire dans un système ordinaire.

"L'Etat est garant de l'égalité de traitement des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire et définit des objectifs pluriannuels d'actions. A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées."

Le collège du Mesnil référent pour le sud Yvelines

L'intégration de ce projet d'ouverture d'UPI est inscrite dans le projet d'établissement de notre collège. L'implantation de ces unités d'intégration est organisée de façon à ne laisser aucun territoire hors d'accès des élèves, en tenant compte des contraintes raisonnables de transport.

Le collège Philippe de Champagne va donc devenir l'établissement référent pour le Sud Yvelines en ce qui concerne la scolarisation des élèves déficients visuels.

L'entrée de l'élève en UPI suppose l'élaboration d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) qui définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales, paramédicales répondant aux besoins particuliers de l'élève. Le PPS est élaboré à la demande de la famille par une équipe pluridisciplinaire, qui évalue les compétences, les besoins et les mesures mises en œuvre dans le cadre du parcours de formation, en s'appuyant notamment sur les observations réalisées dans ces domaines par l'équipe de suivi de la scolarisation. L'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) comprend la famille, l'enseignant référent de secteur, le médecin scolaire, les partenaires de soins et les enseignants qui ont en charge l'élève. Elle facilite la mise en œuvre et assure le suivi du PPS, procède, au moins une fois par an, à l'évaluation de ce projet et de sa mise en œuvre, propose les aménagements nécessaires à la garantie de la continuité du parcours de scolarisation.

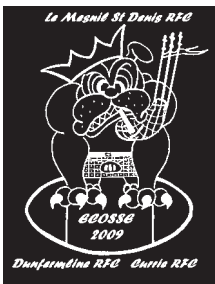
Les maîtres d'UPI sont des enseignants spécialisés du 1^{er} degré. Ils sont aidés dans leurs tâches par des auxiliaires d'intégration scolaire chargés de

Rugby : maxi saison pour les minimes

Le rugby c'est d'abord un sport d'amateur, connu pour sa convivialité et son esprit d'équipe, souvent plus important aux yeux de ses pratiquants que les résultats sportifs.

Notre école de rugby du Mesnil (une équipe de minimes, moins de 15 ans, et une équipe de benjamins, moins de 13 ans) s'est installée progressivement sur la commune et fête cette année sa cinquième saison.

"La tournée" en Écosse



Les rugbymen (et rugby-girls, car nous comptons six filles parmi nos licenciés) du Mesnil ne font pas exception. Pour fêter dignement notre anniversaire, nous avons décidé

d'organiser, pour nos minimes, un grand classique des rugbymen « la tournée » de fin de saison, pour découvrir le rugby

les moins de 15 ans avec 12 joueurs, sur demi-terrain, sans poussée en mêlée ou d'ascenseur en touche, ce n'est pas le cas de nos hôtes qui connaissent déjà le grand jeu depuis 2 ans et qui ont abandonné la mixité filles/garçons au sport à 13 ans !

Jouer contre deux équipes, sur deux jours, dans ces conditions, n'était pas une mince affaire, mais nos jeunes se sont montrés très motivés et surtout très appliqués. Un premier match contre Dunfermline fut très disputé, jusqu'à la dernière minute, pour finalement être

de la « Celtique League » (le Top 14 local constitué des équipes galloises, irlandaises et écossaises) au stade national de Murrayfield et nous avons terminé par une journée de tourisme à Edimbourg - le tout réalisé, contrairement à la réputation de l'Écosse, sous un temps magnifique !

Saison 2008/2009, champions les minimes !

En minimes, deux joueurs, Mathieu Leroy et Bryan Gomis, sont sélectionnés en équipe départementale des Yvelines. De plus, les résultats sportifs sont au rendez-vous pour cette équipe avec des victoires contre des grands clubs de la région (Versailles et le SQY rugby notamment) en match amical. Pour finir en beauté, un titre de champion d'Île-de-France – moins de 15 ans catégorie D1 – après une finale triangulaire très serrée, contre le RS77 (Fontainebleau) et Le Blanc Mesnil. Les benjamins ont connu une saison plus difficile avec un effectif très en dessous du minimum nécessaire pour bien progresser, mais avec quelques joueurs déjà prêts à évoluer la saison prochaine en minimes. Certains ont même connu un baptême du feu, jouant en tournoi amical avec les minimes, et un premier bon résultat – avec un match nul contre Le Stade Français !

Si le rugby est moins gourmand en installations et équipements que beaucoup d'autres sports, l'effectif est un élément majeur, alors pensez-y pour vos chers bambins (filles ou garçons) pour la saison prochaine. Le rugby n'est ni dangereux, ni violent et

l'ambiance du club permet de bien respecter les aptitudes plus ou moins prononcées des jeunes joueurs – le rugby ne transforme pas tout le monde en Chabal !



en Écosse : en jouant contre deux équipes, Dunfermline et Currie près de la capitale Edimbourg.

Ce n'est pas sans appréhension que nos jeunes sont partis ; voyage en avion, langue de Shakespeare obligatoire, avec en prime un accent à couper au couteau ! Mais aussi des différences de règlement importantes, car si en France nous jouons un rugby mixte, adapté pour

perdu 24-17. Lors de notre deuxième match, contre Currie, nous avons rencontré plus fort que nous, nous inclinant 42-5 mais avec quelques belles actions à notre actif et contre un club où l'équipe senior évolue en 1^{re} division. Nous avons complété notre voyage en assistant au match Edimbourg - Leinster,



État civil

Décès

- ◆ Pégé épouse
Mathieu Annick 04 mars 2009
- ◆ Le Couédic Joachim 09 mars 2009
- ◆ Vivès veuve
Cunin Marcelle 14 mars 2009
- ◆ Joubert Jacques 20 mars 2009
- ◆ Girard épouse
Monteil Colette 22 mars 2009
- ◆ Talbot Bernard 03 avril 2009
- ◆ Debeaune Gilbert 31 mars 2009
- ◆ Perdrigeon Andrée 11 avril 2009
- ◆ Goujon épouse
Labonne Annick 09 avril 2009
- ◆ Mauroy veuve
Jamet Germaine 16 avril 2009
- ◆ Levailant épouse
Renault Liliane 15 avril 2009
- ◆ Escassut Alain 21 avril 2009
- ◆ Scherer Bernard 22 avril 2009
- ◆ De Barros veuve Fillon
Maria Da Gloria Fexta 23 avril 2009
- ◆ Leprince épouse
Auzel Odile 23 avril 2009
- ◆ Martinval Charles 15 mai 2009
- ◆ Reminiac épouse
Razé Jeanne 22 mai 2009
- ◆ Méliani Ali 26 mai 2009
- ◆ De Graeve Jean 27 mai 2009
- ◆ Castro Émile 30 mai 2009
- ◆ Lerasle veuve
Fiquière Raymonde 12 juin 2009

Naissances



- ◆ Koch Benjamin 28 février 2009
- ◆ Dos Santos Silva
Manon 04 mars 2009
- ◆ Djedje Kelvinn 16 mars 2009
- ◆ Brunetaud Victor 31 mars 2009
- ◆ Grob Julia 09 avril 2009
- ◆ Grob Joanna 09 avril 2009
- ◆ Scotto-Lomassese
Victor 09 avril 2009
- ◆ Alves Paul 13 avril 2009
- ◆ Zaoui Narjis 18 avril 2009
- ◆ Boillod Antoine 30 avril 2009
- ◆ Boillod Charlotte 30 avril 2009
- ◆ Huguet d'Amour
Juliette 30 avril 2009
- ◆ Muccignato Elisa 04 mai 2009
- ◆ Hancock Charlotte 08 mai 2009
- ◆ Accart Aurore 13 mai 2009
- ◆ Simon Maëlle 13 mai 2009
- ◆ Lamara Tina 17 mai 2009
- ◆ Lamara Jade 17 mai 2009
- ◆ Arianala Andriamihanta
Théo 21 mai 2009
- ◆ Jacquet Cylia 27 mai 2009

Mariages

- ◆ Blivet Rémi
et Daugan Sandrine 09 mai 2009
- ◆ Bienvenu Alexandre
et Tijoux Emmanuelle 16 mai 2009
- ◆ Gallori Daniele
et Fichet Marie-Anne 23 mai 2009
- ◆ Baldovi Xavier
et Bobineau Isabelle 23 mai 2009
- ◆ Guenaoui Aïman
et Farhat Soundos 06 juin 2009
- ◆ Fraysse François
et Batt Hélène 13 juin 2009



Hommage

Obsèques de Monsieur Bricout le lundi 13 juillet 2009 à 16 heures

C'est pour dire un dernier au revoir à Jean Bricout que beaucoup se sont réunis au cimetière du Mesnil, lundi 13 juillet 2009.

Tous ceux qui étaient présents exprimaient le besoin de se recueillir ensemble, de se rappeler la vie de Jean Bricout, de lui transmettre sa gratitude pour ce qu'il était, ce qu'il représentait, mais aussi d'exprimer à son épouse, ses enfants et petits-enfants, sa famille, ses proches, des condoléances émues. Tous partageaient la même peine dans cette difficile épreuve.

Avec une vie professionnelle bien remplie dans le monde de l'information, Jean Bricout avait compris que la vie collective réclame le concours de tous ; il se présenta donc au suffrage des électeurs du Mesnil qui le portèrent au Conseil municipal en 2001.

En citoyen clairvoyant, intéressé à la vie publique, il fut attentif à l'intérêt général et s'inscrivit aux commissions au sein du Conseil municipal, notamment l'urbanisme, la vie associative, le jumelage, les fêtes et cérémonies, dans lesquelles il s'impliquait largement et toujours dans un esprit positif.

Jean Bricout était souffrant et luttait silencieusement et quotidiennement contre ce mal qui le fatiguait particulièrement ces derniers temps. Monsieur Jean Créno a tenu à dire à son épouse toute sa compassion pour son grand courage et son dévouement constant au cours des difficiles années de la maladie de son mari. Au nom du Conseil municipal, et en son nom personnel, Jean Créno a tenu à exprimer le témoignage de leur émotion, en priant Madame Bricout, ses enfants, petits-enfants, sa famille, ses proches, de trouver en ces quelques mots l'expression de leurs vives et sincères condoléances.

Tous garderont de Jean Bricout le souvenir d'un homme attachant, ouvert, souriant, droit, généreux, très attaché à sa commune.

*Espace d'expression réservé
aux conseillers de l'opposition.*

Ensemble au Mesnil

Sauvons notre commune ! N'attendons pas 2014. Endettement maximum, impôts locaux + 15 % en 2009, investissements divisés par deux, stagnation des subventions aux associations, patchwork routier... Immeubles sociaux de 12 m de haut Av de Breteuil, dito Av de Versailles, en infraction avec la Charte du Parc Naturel. Absence de présence auprès des autorités politique départementales, régionales, nationales... Nous voilà isolés, seule commune du Parc au sein d'une circonscription législative avec entre autres Trappes, St Cyr l'Ecole. Rejoignez-nous ! adhesion@ensembleaumesnil.fr

Jean-Pierre Derain, Alain Reminiac

Le Mesnil en Mouvement

"Des ciseaux à lames tordues"

Suite au redécoupage électoral présenté fin juillet en Conseil des ministres, Le Mesnil Saint Denis sera transféré dans la 11^e circonscription. S'agit-il de monter de bric et de broc une circonscription pour un élu UMP qui craint de perdre les prochaines législatives ? Comment justifier autrement que Le Mesnil, dont les problématiques sont profondément intégrées à celles du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, doit maintenant voter avec des communes appartenant à des bassins de vie et d'emploi très éloignés, Bois d'Arcy, Fontenay le Fleury et Saint Cyr, issues de la communauté de communes Versailles Grand Parc, et Trappes, La Verrière et Elancourt, issues de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines. Un comble, Le Mesnil Saint Denis sera la seule commune de cette circonscription à ne pas faire partie de l'Opération d'Intérêt National de Massy - Palaiseau - Saclay - Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines !!! A moins que cette "aberration" géographique et économique ne préfigure d'autres grands chambardements ?

Vos élus "Le Mesnil en mouvement"

La danse, un code d'amour pour Méli-mélo

C'est devant une salle comble que la compagnie Méli-Mélo s'est produite les 5 et 6 juin dernier au théâtre de la MGEN à la Verrière pour nous offrir « Codamor ».

La naissance de cette troupe est partie d'une classe de danse qui a grandi au CLC du Mesnil Saint Denis et qui est aujourd'hui arrivée à maturité. Il s'agit d'une élite ayant débuté aux côtés de Carole Bourasseau dès l'âge de 6 ans. Carole n'a eu de cesse, depuis toutes ces années, de leur transmettre sa passion et de faire de ces interprètes danseurs de véritables artistes chargés d'émotion et de sincérité. **Codamor** est un aboutissement sur la notion de partage et d'amour à l'intérieur de cette troupe, cette pièce dansée n'est que le reflet d'une société en quête de sensations nouvelles, sans tabous ni modérations, où les danseurs s'entremêlent pour nous évoquer des situations douloureuses et joyeuses.

Carole Bourasseau enseigne la danse au CLC depuis 1991 aux petits et aux grands et partage sa passion sans limites. Sa grande satisfaction est de constater l'épanouissement et l'évolution rapide de ces danseurs et danseuses. L'image que ces élèves lui renvoient est magique et la comble de bonheur.



Vide-greniers entre les gouttes !

Malgré une semaine pluvieuse et des prévisions météorologiques peu engageantes, le temps du dimanche 17 mai a été acceptable et notre brocante vide-greniers a pu se dérouler de façon conviviale.

Seuls une trentaine d'exposants se sont découragés et ont déserté la manifestation. Les 220 stands occupés ont proposé comme à l'accoutumé une grande variété d'objets, de bibelots, petits-meubles, livres, bijoux, vêtements et jouets...

Dans l'après-midi, les organisateurs ont dû faire face à une situation jamais connue jusque-là à savoir mettre de la paille sur la pelouse de l'église devenue fort glissante et boueuse !

Globalement, les exposants et visiteurs ont été satisfaits de cette journée et le Comité des fêtes a plutôt bien travaillé compte tenu de la température.



Cette année nous avons innové en demandant à la police nationale de venir nous faire quelques tests et démonstrations. Un stand d'initiation routière accueillait les enfants pour les initier à la conduite à vélo et rappeler quelques règles élémentaires.

Un stand de contrôle d'éclairage des véhicules proposait aux conducteurs de vérifier leurs optiques. Une forte sensibilisation contre la violence routière, l'alcool au volant, les excès de vitesse a également été dispensée à bon nombre de volontaires.

- Stand initiation routière (vélos) : 35 enfants d'écoles primaires.
- Stand campagne d'éclairage autos : 54 véhicules vérifiés.
- Stand Ligue contre la violence routière : 98 personnes sensibilisées.
- Stand préfecture des Yvelines : 107 personnes sensibilisées.
- Stand lunettes, test alcoolémie + Eurolaser : 62 personnes sensibilisées.
- Stand simulateur de conduite automobile : 49 personnes l'ont testé.

Carnaval pas banal !

Entre les averses de giboulées, le carnaval organisé par le Comité des fêtes a étiré sa parade très colorée et joyeuse au fil d'un parcours un peu modifié cette année.

Mimi la souris, les amis les escargots, vaches, brebis, lapins, poussins... les enfants déguisés selon le thème de leur projet d'école ont égayé le défilé mené par le groupe musical Macabé, en compagnie des jongleurs, lanceurs de feu, échassiers et acrobates de la troupe Fo Ksa Bouge !

Mise à feu du bonhomme d'hiver, sélection des 10 plus beaux déguisements et lâcher de ballons ont clôturé cette fête en plein air avant de se détendre autour d'un goûter offert par le Comité des fêtes.



L'amitié à la fête



Les Journées de l'amitié se sont, une fois encore, admirablement bien déroulées et de nombreux visiteurs sont venus passer un moment en compagnie de Sœur Geneviève et de toute son équipe de religieuses et de bénévoles.

Les Journées ont débuté cette année le vendredi 8 mai, jour férié, ce qui a permis à bon nombre de personnes d'être présentes dès l'ouverture et de réaliser ainsi de bonnes affaires. La fréquentation a été très satisfaisante tout au long du week-end et l'ambiance très sympathique.

La tombola qui mettait en jeu des lots de qualités a été comme d'habitude très festive et très animée.

Le salon de thé a lui aussi connu un bon taux de fréquentation et les pâtisseries Daubos comme les pâtisseries orientales ont ravi les convives.

Rendez-vous en mai 2010 !

Kermesse ensoleillée pour les 3 clochers

Levis-Saint-Nom, Mesnil Saint Denis, La Verrière

Lors de la fête des trois clochers, dimanche 14 juin 2009, la messe réalisée en plein air pour le bonheur et le plaisir de tous ne pouvait pas nous apporter de meilleurs présages pour ce dimanche de Fête-Dieu.

C'est donc sous un temps fort clément que s'est déroulée la kermesse paroissiale ce dimanche.

Il semble que la bénédiction ait également eu des effets positifs sur le succès de cette manifestation car malgré la conjoncture économique défavorable le chiffre d'affaires réalisé (12 162,12 €) a été supérieur à celui de l'année passée.

Les organisateurs, les bénévoles et tous les volontaires qui ont contribué tout au long de l'année et œuvré pour permettre la réalisation de cette journée, ont été heureux de constater que la crise n'avait pas eu d'effets négatifs sur cette belle fête traditionnelle.



La Kermesse 2010 aura lieu le 6 juin. Retenez dès maintenant cette date dans vos tablettes.

1^{er} Rallye pédestre de la Caisse des écoles

Dimanche 5 avril... un gros challenge car la météo jouait un rôle important dans l'inscription des familles. Trois mois de préparation pour Véronique Dez qui, à elle seule, a préparé les 5 carnets de route qui nous ont fait plancher toute la journée, une mobilisation générale de la mairie, de la Caisse des écoles, des parents d'élèves, des sponsors ... mais quelle récompense !

Cette première édition du Rallye pédestre a remporté un franc succès avec plus de 230 participants, soit 40 équipes. Cette promenade « guidée » en famille ou entre amis a permis à tous les participants de découvrir de manière ludique et conviviale les richesses et le patrimoine culturel du Mesnil et de ses alentours, des sites incongrus ou insolites.

A l'issue du concert, Véronique Dez et Jean Créno, maire du Mesnil Saint Denis ont proclamé les résultats et distribué les lots aux quatre vainqueurs de cette journée.

L'équipe des « **Very Footing** » dont le nom a spécialement été choisi par les enfants du groupe, est arrivée première avec 209 points.

Elle était constituée des familles Burnichon, Latrige, Printemps et Théo Gochtovtt, soit au total 14 personnes qui ont mis leurs connaissances et leur motivation en commun.

Les « **Musilois** » (Sophie et Frédéric Dodet, Marie-Hélène et Frédéric Gauché et leurs enfants) sont arrivés en deuxième position avec 182 points.

L'équipe des « **PuPus** » (Valentina et Guy Laroye-Fabbro, Anna et Eric Pugniere, Valentin, Maxime, Léo et Mickaël, leurs enfants) ont remporté la troisième place avec 166 points.

La quatrième place revient à l'équipe des « **Requins des Noés** » (Maryse et Jérôme Bougeault et leurs deux enfants Vincent et Etienne) avec 164 points.

Toutes les sommes récoltées au cours de cette journée alimenteront exclusivement la Caisse des écoles qui participe ainsi au financement des activités éducatives des écoliers de maternelle et de l'élémentaire du Mesnil Saint Denis.



▲ Véronique Dez (Vice-présidente de la Caisse des écoles) et Jean Créno (Maire du Mesnil Saint Denis).

Les "very Footing" : familles Burnichon, Latrige, Printemps et Gochtovtt. ▼



La Fête des voisins - édition 2009

Cette année, la municipalité du Mesnil Saint Denis a décidé, pour la première fois mais comme 602 autres mairies en France, de relayer la 10^e édition de la Fête des Voisins. C'est ainsi qu'on a pu voir fleurir à divers endroits de notre commune (dix sites recensés), des atroupements sympathiques et conviviaux auxquels je me suis mêlée quelques instants pour quelques prises de vue. Partout où je me suis arrêtée, j'ai trouvé une ambiance chaleureuse malgré la fraîcheur de la soirée, senti une solidarité de proximité et une grande convivialité. Merci à tous d'avoir pris cette initiative et d'avoir ainsi contribué à la vie de notre village, d'avoir permis à nos « anciens » de rencontrer nos jeunes actifs qui courent toute la semaine, aux plus timides d'avoir eu un prétexte pour faire connaissance, et à tous de partager le verre de l'amitié. A l'année prochaine !

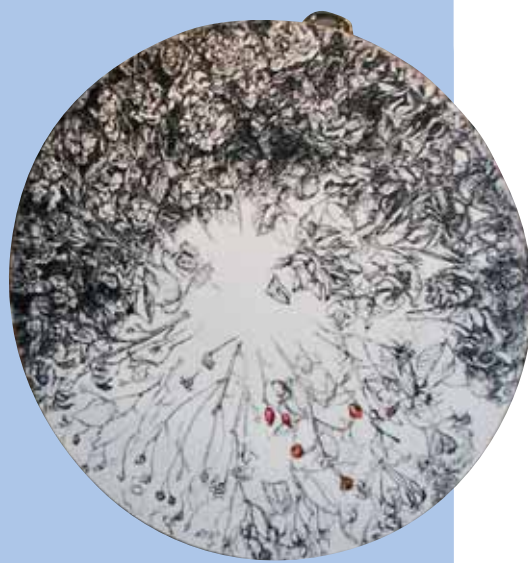
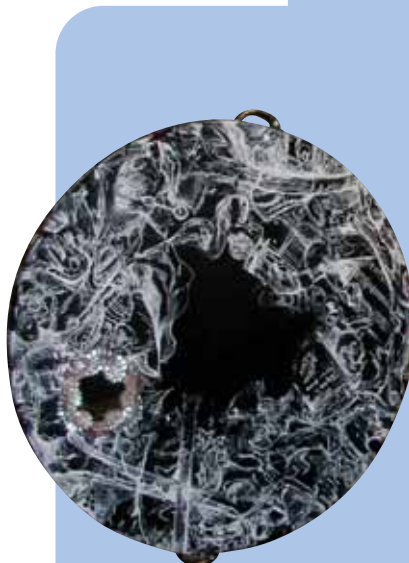
Caroline Kaplan



Exposition des artistes du Mesnil au CLC

Le vernissage de cette exposition qui s'est tenue du 24 mars au 10 avril, a eu lieu vendredi 27 mars en compagnie du Maire et de nombreux Mesnilois. Nous avons pu découvrir une exposition qui sort de l'ordinaire, avec des thèmes et des couleurs inhabituels, mais aussi des aquarelles, des huiles et des acryliques, un régal pour les yeux !

Le prix du jury a été décerné à Sophie Pharabod (pour l'œuvre de droite sur la photo) qui travaille la plume et l'encre avec beaucoup de grâce et de finesse.



Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis N°47
septembre 2009

Directeur de la publication : Jean Créno

Directeur de rédaction : Caroline Kaplan

Secrétaire de rédaction : Patrick Blanc

Conception, composition :

e.maginere - www.emaginere.fr

Photographies :

Caroline Kaplan - Evelyne Aubert - Shutterstock

Impression : Imprimerie de Pithiviers

